



LA LETTRE

des RENCONTRES EGYPTOLOGIQUES de STRASBOURG

La vie de l'association.....p.2
Une particularité hiéroglyphique à
l'Ancien empire.....p.4
Les statues théophores du Nouvel
empirep.8
Champollion en Égypte.....p.12

N° 48 - Mai 2016

Chers amis,

Nous nous acheminons doucement vers la fin de cette saison 2015/2016 avec comme dernier rendez-vous le dîner égyptien en partenariat avec le lycée Charles de Foucauld qui se déroulera le 3 juin 2016. Une clôture de saison qui allie le culturel au gastronomique, judicieux panaché. Evidemment les cycles d'épigraphie et de civilisation s'achèveront courant juin 2016.

Lors de notre assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2016, nous avons statué sur les nouveaux libellés et logo de notre association. Un petit rappel succinct pour les personnes qui n'étaient pas présentes lors de notre rassemblement statuaire. Il s'avère qu'aujourd'hui Internet est l'outil de prédilection et qu'il faut s'adapter pour être lisible sur la toile. Le terme *Rencontres* est peu approprié comme mot-clé. Quant au *semataouy*, symbole de la réunification de la haute et de la basse Egypte, il s'est avéré peu probant pour le public non averti. Après un échange fort constructif, ce n'est pas la proposition du comité de direction dans son intégralité qui a été retenue mais **ASSOCIATION ALSACIENNE D'ÉGYPTOLOGIE**, le logo étant le scarabée ailé qui porte le soleil naissant. Une majorité de membres a estimé que le symbole était suffisamment explicite sans rajouter *khepri*. Nous avons renoncé, avec quelque nostalgie, à notre proposition initiale mais c'est de bon aloi.

Tel le phénix qui renaît de ses cendres, nous allons vous faire une nouvelle proposition pour le voyage en Angleterre au printemps 2017, émanant de notre voyageur habituel : en car, aller via l'eurotunnel, la traversée de retour en ferry. L'hébergement en Grande Bretagne est extrêmement cher, c'est une réalité. Nous sommes en possession d'un premier devis que Gérard va essayer de négocier au plus près de nos intérêts.

Nous sommes à la recherche d'un nouveau cadre pour le déroulement de nos dîners-conférences car le lieu actuel ne répond pas exactement à nos desiderata. Je salue cependant le propriétaire du restaurant qui nous a accueilli spontanément alors que nous étions sans point de chute et qui s'est toujours montré très à l'écoute de nos exigences. Nous avons quelques pistes mais nous sommes tout ouïes quant à vos suggestions éventuelles.

A bientôt,
La présidente
Réjane Roderich

LA VIE DE L'ASSOCIATION

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT ÉGALEMENT PRÉSENTÉES
SUR LE SITE <http://www.egyptostras2.fr>

CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu à 18^h45 à la maison des associations,
1a, place des orphelins à Strasbourg. Ouverture des portes à 18^h15.
Entrées: non adhérents 6 € - Étudiants non adhérents 3 €



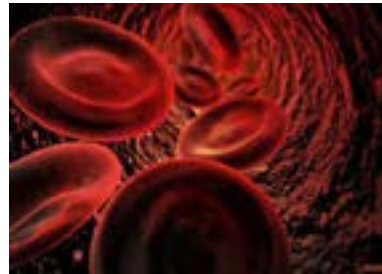
11 octobre 2016

M. J. Poirson

Vice-président de l'association Papyrus
Parlera de
Vivre à Deir el-Medineh
Les serviteurs dans la place de vérité

Le 8 novembre 2016
Clémentine Audouit

Doctorante (Paul Valéry III- Montpellier)
parlera des
Fonctions et usages du sang
en Égypte ancienne
(titre provisoire)



DÎNERS-CONFÉRENCES

DESCRIPTION
DE L'ÉGYPTE
ou
RECUEIL
DES OBSERVATIONS ET DES RECHERCHES
DE M. J. POIRSON
MÉDAILLE D'OR DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
DÉDIÉE AU ROI
ANTHIQUITÉS
TRAVAUX PUBLIÉS
PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE



Octobre 2016

(Date à confirmer)

D. Louisin

doctorant, parlera de
La vision et la fascination
de l'Occident européen
du XV^e au XIX^e siècle
pour l'Égypte pharaonique.



DÎNERS-CONFÉRENCES



Au lycée hôtelier Charles de Foucauld
A 18 heures le 3 juin 2016
C. Hue-Arcé donnera une conférence sur
Châtier la violence interpersonnelle au Nouvel empire.
Elle sera suivie à 19 heures d'un dîner "égyptien" préparé
par les élèves du lycée hôtelier et leurs professeurs.



Novembre 2016

(La date sera précisée ultérieurement)

Cynthia Lavail

(master II)

parlera de l'intégration des rites de
la fête d'Opet dans la culture soufite
de la mosquée d'Abou el-Haggah du
temple de Louqsor.

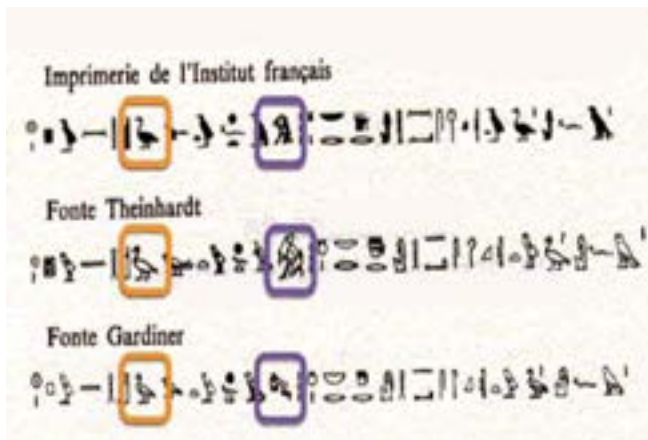


RECHERCHE SUR UNE PARTICULARITÉ HIÉROGLYPHIQUE A L'ANCIEN EMPIRE
Compte rendu de la conférence du 8 décembre 2015 de M. Simon Thuault.

Dès le début de notre ère et jusqu'à son déchiffrement par Jean-François Champollion en 1822, l'écriture hiéroglyphique a suscité bien des fantasmes. De nombreux auteurs se sont succédés pour publier des traités de diverse qualité sur ce système d'écriture si particulier, essais imprégnés, dans la quasi-totalité des cas, de la croyance selon laquelle les hiéroglyphes seraient purement "symboliques". Selon ces savants, les signes qui recouvrent les monuments de l'Ancienne Egypte ne pouvaient que figurer des idées et non des sons. Pourquoi, sinon, auraient-ils utilisé un système si complexe ? Croyant que les hiéroglyphes renfermaient une vérité mystérieuse propre aux égyptiens - et bien aidés en cela par les philosophes de la Renaissance - tous ceux qui se sont mesurés au défi du déchiffrement jusqu'au début du XIXème siècle ont échoué. Jean-François Champollion, dont le génie est incontestable, reprit alors certaines idées de ses prédécesseurs, auxquelles il adjoignit ses propres intuitions, pour parvenir à percer le secret d'une écriture oubliée depuis près d'un millénaire et demi.

Aujourd'hui, alors que la grammaire égyptienne est largement étudiée et commentée, permettant aux égyptologues

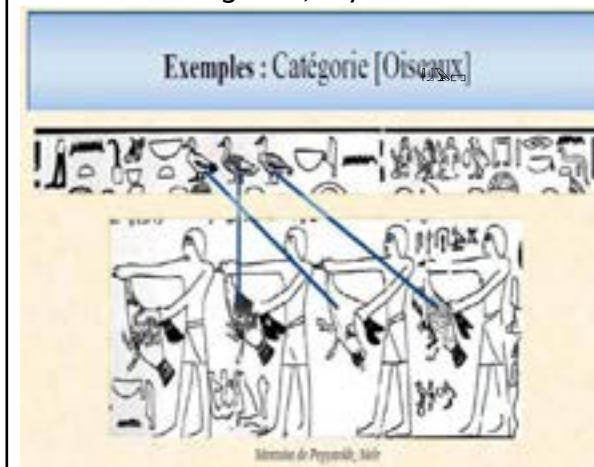
d'avoir accès à une vaste documentation, l'attention portée aux signes hiéroglyphiques eux-mêmes reste limitée. En effet, le besoin toujours croissant de diffusion des textes a mené à la multiplication des fontes, d'abord métalliques puis informatiques, utilisant des signes standardisés parfois sources d'incompréhensions diverses. A donc été abordée dans un premier temps une discipline en expansion, la paléographie hiéroglyphique, qui s'attache à l'étude



des hiéroglyphes en tant que signes en soi, sans s'attarder sur leur valeur phonétique ou linguistique. Et bien que cela puisse paraître fastidieux, divers exemples témoignèrent de l'utilité d'une telle démarche et des informations que celle-ci peut offrir vis-à-vis de la compréhension de la pensée égyptienne.

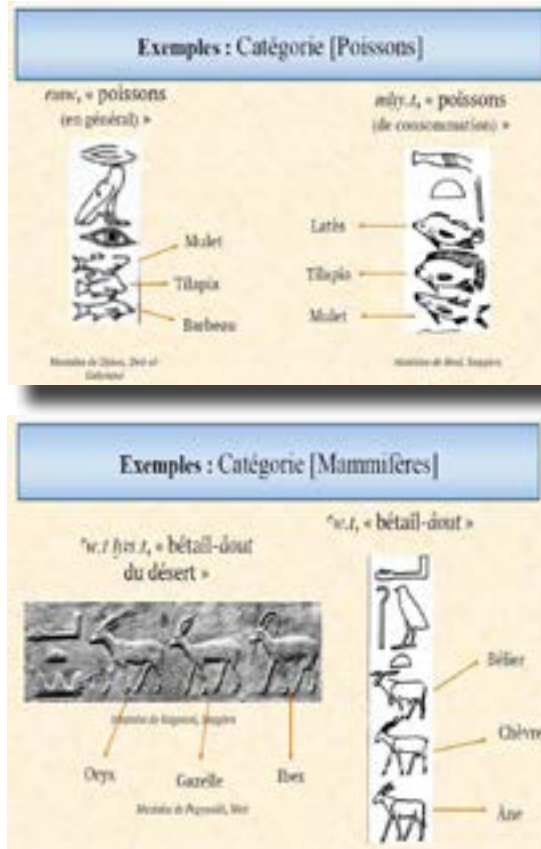
Nous nous sommes penchés ensuite sur le cœur du sujet, ce que les égyptologues appellent, à la suite de Georges Posener, la "dissimilation graphique". Sous ce nom peu attrayant se cache en réalité un procédé graphique de l'écriture égyptienne encore obscur et peu étudié par les chercheurs jusqu'à aujourd'hui. Son fonctionnement est pourtant simple. L'écriture hiéroglyphique utilise des signes placés en fin de mot et sans valeur phonétique - dans cette utilisation - les déterminatifs. Ces hiéroglyphes ont une double fonction : éviter toute confusion entre homonymes et classer le mot ainsi déterminé dans une catégorie précise. Par exemple, sbz , porte et sbz , enseigner, s'écrivent de la même manière, seul le déterminatif et le contexte permettant de les distinguer : un plan de maison pour le premier, un homme avec une baguette pour le second. Ainsi, non seulement l'homonymie n'est plus un problème, mais le lecteur peut également savoir d'un coup d'oeil à quelle catégorie les Égyptiens rattachaient le mot. Dans notre exemple: les éléments d'architecture pour le premier, les verbes d'action pour le second.

Deuxième élément important, le triplement des déterminatifs pour noter le pluriel. Ainsi, si zpd , oiseau, sera déterminé par une oie au singulier, il y aura trois oies au pluriel, $zpd.w$, (les) oiseaux.



C'est là que prend place la "dissimilation graphique". En effet, il s'agissait alors pour le lapicide de sélectionner trois déterminatifs différents au lieu de celui habituellement triplé. Par exemple, le scribe pourra former un groupe comme $zpd.w$.

(les)oiseaux, dans lequel on retrouve –plutôt que trois oies– une oie, un canard siffleur et un canard pilet, reconnaissables à leur morphologie et divers détails comme la queue.



Cette curiosité graphique se retrouve dans diverses catégories :

- Mammifères: *w.t*, bétail âout,
- Poissons: *rmw*,
- Êtres humains: *rmt*, les gens,
- Architecture: *jtr.ty*, les deux sanctuaires

Après une brève introduction théorique, nous avons pu, au travers de nombreux exemples, observer la diversité des hiéroglyphes utilisés pour ce procédé et toutes les implications culturelles qui le

sous-tendent. Car si les rares égyptologues à avoir abordé le sujet ont placé l'aspect esthétique au centre de leur réflexion, il s'avère que cette explication, simpliste, ne soit pas la seule –voire même la moins importante.

En effet, de nombreux aspects de l'archéologie et de l'histoire égyptiennes doivent être considérés afin de comprendre les tenants et les aboutissants de la dissimulation graphique: le contexte de l'inscription (funéraire ou quotidien, royal ou privé...), sa localisation en Égypte, sa datation, etc. De plus, il est nécessaire de prendre en compte les idées véhiculées, d'après nos connaissances de la culture égyptienne, par les entités représentées par les hiéroglyphes: animaux, bâtiments, artefacts, etc. On le sait, les anciens égyptiens se servaient de tout ce qui constituait leur environnement pour élaborer divers mythes et métaphores propres à expliquer tous les phénomènes de leur monde, notamment naturels. Par exemple, l'oryx, en tant qu'habitant du désert, était assimilé à l'univers hostile du dieu Seth et devait donc être mis hors d'état de nuire. La gazelle, pour sa part, était symbole de renaissance et de protection du défunt. Leur association dans les cas de dissimulation graphique pourrait donc tout à fait s'expliquer par leur proximité avec le monde funéraire et le prestige accordé au défunt par la maîtrise des forces chaotiques. Ces exemples peuvent être multipliés et offrir une dimension culturelle majeure à un procédé que d'aucuns pensaient purement esthétique.

Cette communication a eu pour objectif de montrer, au travers de l'étude approfondie d'une particularité propre au système hiéroglyphique égyptien, l'intérêt que peut avoir l'étude approfondie de la graphie–même des signes pour la connaissance de la culture égyptienne. Car si la langue et a fortiori l'écriture sont le reflet de la pensée, alors la figurativité des hiéroglyphes est un outil incroyable pour la compréhension d'un mode de pensée qui, encore aujourd'hui, reste mal connu.

Simon Thuault

LES STATUES THÉOPHORES DU NOUVEL EMPIRE: DÉSIR DE PROXIMITÉ ÉTERNELLE AVEC LE DIVIN

Compte rendu du dîner-conférence du 4 février 2016 de M. Guillaume Feder.

Le terme théophore signifie *porteur de divinité* et est utilisé dans la littérature égyptologique – en plus de son emploi pour caractériser des anthroponymes incluant un nom divin – pour qualifier des statues représentant un personnage tenant devant lui l'effigie d'une divinité.

Ce type statuaire particulier s'inscrit dans un ensemble plus large rassemblant d'autres types apparentés mais divergeant par l'attribut tenu par le personnage. Ainsi, nous connaissons surtout le naophore, le sistrophore et le stélophore, représentant un individu tenant respectivement un naos contenant une image divine, un sistre représentant une

déesse comme Hathor et une stèle portant un hymne adressé à une divinité. Parmi les types moins connus, nous pouvons mentionner le spondophore (porteur de bassin à libations), l'harpedonophore (porteur de cordeau) ou encore le plakophore (porteur de table d'offrandes). Tous ces types font leur apparition dans la statuaire égyptienne à partir du début du Nouvel Empire et il semble que Senenmout, le célèbre architecte et grand favori de la reine Hatchepsout, soit à l'origine de la statue théophore ainsi que des représentations naophores et sistrophores, puisque les premiers exemplaires connus de ces types sont à son effigie (fig. 1). La statue théophore connaîtra un succès croissant à partir de la XIX^e dynastie et sera présente en grand nombre durant toute la Basse-Époque, jusqu'à la période gréco-romaine.



Fig.1

Il a été possible de répertorier 85 statues théophores appartenant au Nouvel Empire. Toutes les statues de cette période ont été réalisées en pierre, à l'exception de deux pièces taillées dans du bois. Parmi les pierres utilisées, nous rencontrons le plus souvent du calcaire, matériau aisément trouvable en Égypte, mais également des pierres plus rares et donc plus luxueuses nécessitant l'exploitation de carrières dans les déserts du pays comme la grauwacke, le granite ou l'albâtre. Les dimensions de ces œuvres sont très variables: la plus petite d'entre elles mesure 26 cm, tandis que la plus imposante mesure 167 cm de haut. Il

pouvait donc s'agir de petits objets aisément manipulables mais également de grands monuments difficilement déplaçables.

Parmi ces 85 sculptures, 71 représentent un particulier tandis que les 14 restantes montrent un roi dans l'attitude du porteur de divinité. Il s'agit donc d'un type statuaire essentiellement privé repris par le répertoire royal à partir du règne de Ramsès II. Il est curieux de noter que ces statues représentent toujours un homme : aucune femme n'a été figurée dans cette attitude au Nouvel Empire et aux époques postérieures, à l'exception de la statue E 2551 du musée du Louvre datant de la période ptolémaïque. En étudiant les titres des personnages, on constate qu'il s'agit principalement d'individus ayant exercé une ou plusieurs charges importantes dans l'administration, la prêtrise ou encore l'armée. Nous retrouvons donc des vizirs, des scribes royaux, des intendants, des grands-prêtres, des généraux, etc. Il faut également noter l'existence de deux statues de princes, sans doute des fils de Ramsès II, ainsi que six pièces appartenant à des membres de la communauté des ouvriers de Deir el-Médineh. Tous ces personnages sont représentés dans leurs plus beaux atours et certains d'entre eux portent des insignes spécifiques de leur rang et de leur fonction, comme par exemple la peau de panthère des prêtres ou encore la longue robe lisse des vizirs. Le personnage théophore adopte l'une des positions connues de la statuaire égyptienne depuis l'Ancien Empire, à savoir les positions debout, assise et agenouillée, ou encore la position accroupie de la statue-cube apparue au Moyen Empire (fig. 2).



Fig. 2

Les divinités représentées devant les individus sont dans la plupart des cas des grandes divinités nationales, adorées à travers tout le pays comme Amon, Osiris ou Ptah, mais on retrouve également des divinités à rayonnement plus local comme Sobek, Shepès ou Onouris, ainsi que des rois divinisés tels que Amenhotep I^{er} ou Ramsès II. L'apparence des divinités est celle qu'on leur connaît habituellement, un dieu pouvant apparaître sous forme anthropomorphe, animale ou hybride. Les divinités, qui peuvent se tenir debout ou assises sur un support de forme et de dimensions très variables, présentent toujours une taille beaucoup plus réduite que les personnages qui se tiennent derrière elles. Ceux-ci esquissent dans presque tous les cas le même geste à leur égard, geste que l'on retrouve également chez les individus naophores et sistrophores : les bras sont tendus vers l'avant, de part et d'autre de l'effigie divine, les

mains posées sur cette dernière ou sur son support. Il faut cependant noter que ce geste n'est pas présent sur les statues-cubes théophores, les individus représentés dans cette attitude croisant en effet les mains sur leurs genoux. Néanmoins, il est possible que le geste ait été sous-entendu puisqu'une statue-cube théophore de la XXII^e dynastie présente la particularité de figurer les mains du personnage venant se poser sur les bras de la divinité (Caire CG 42209).



L'étude des titres et des informations concernant les personnages permettent de mettre en avant dans 39 cas un lien particulier unissant l'individu et la divinité qu'il tient. Il peut s'agir d'un lien professionnel impliquant que l'homme exerçait une fonction au service de la divinité ou simplement placée sous son patronage, mais il peut également s'agir d'un lien géographique ou funéraire exprimant le souhait de s'associer à la divinité locale ou à celle qui pouvait favoriser le passage dans l'au-delà. Il faut noter que dans de nombreux cas, le lien professionnel et le lien géographique se superposent, certains individus ayant été amenés à se mettre au service de la divinité vénérée dans la région où ils vivaient.



La majorité de ces statues portent des inscriptions hiéroglyphiques : leur contenu se résume dans la plupart des cas à une ou plusieurs formules d'offrande de type *ḥtp-dī-n(y)-sw.t* invitant le roi à satisfaire une divinité qui est presque toujours celle que l'on retrouve sur la statue, afin que celle-ci accorde en retour toutes sortes de bienfaits à l'individu représenté. Ces souhaits concernent la vie ici-bas avec des demandes comme une belle durée de vie, la santé ou les faveurs du roi, mais ils touchent aussi la vie dans l'au-delà en demandant un bel enterrement, la capacité d'agir après la mort et l'obtention d'offrandes permettant la survie post-mortem. Certaines formules expriment également des souhaits concernant la pérennité de la statue ou du nom du personnage, ainsi que le désir de contempler la beauté du dieu ou de le suivre chaque jour. D'autres inscriptions adressent enfin des hymnes et des louanges à la divinité représentée.

Le but de l'étude réalisée était de tenter de comprendre la signification et la fonction de ces statues qui affichent une relation très étroite entre un individu et une divinité, dans un contexte religieux particu-

lier : en effet, le Nouvel Empire voit se manifester, en parallèle avec le culte officiel des temples, le phénomène de la piété personnelle qu'Hellmut Brunner définit comme « un comportement religieux reposant sur le sentiment de dépendance totale de l'homme vis-à-vis de la divinité. » À partir de cette époque, stèles, parois de tombes, prières et œuvres littéraires témoignent effectivement d'une volonté des particuliers de se rapprocher de leurs divinités d'élection afin d'en obtenir bienveillance et protection. C'est donc un tel rapprochement que pourraient matérialiser les statues théophores.

Cette idée est d'abord confortée par le fait que ces objets étaient toujours placés dans des temples : en effet, toutes les statues théophores retrouvées en contexte de fouille proviennent d'un site voué au culte de la divinité représentée et aucune ne provient d'une tombe ou d'une chapelle funéraire. En servant de second corps vivant à l'individu d'après la pensée magique égyptienne, la statue théophore lui permettait d'être éternellement présent dans la résidence terrestre de la divinité.

Toute représentation divine pouvant remplir la fonction de réceptacle des puissances sacrées, il faut sans doute comprendre que les personnages théophores figurent en contact très étroit avec la divinité représentée devant eux : le fait que celle-ci affiche une taille plus réduite ne doit pas laisser penser qu'elle est dominée par l'homme mais plutôt qu'elle revêt une forme manipulable par ce dernier.

Le geste qu'effectue l'individu envers l'image divine a pu être interprété de trois manières différentes par les chercheurs. Il a tout d'abord été proposé de voir dans ces représentations un particulier offrant à la divinité une statuette d'elle-même afin d'en obtenir les faveurs. Si l'offrande d'images divines nous est bien connue, surtout à la Basse-Époque par les innombrables bronzes qu'a livrés cette période, il n'est cependant pas possible de s'assurer que cette idée corresponde aux statues théophores du Nouvel Empire car aucune d'entre elles ne mentionne cette thématique dans ses inscriptions. Il a également été proposé de voir dans ce geste des bras placés autour de la divinité l'idée d'assurer la protection de celle-ci, en se référant à l'une des étapes du culte divin journalier des temples où le prêtre embrasse la statue divine au matin pour lui redonner vie et la protéger de toute agression. Cette idée se retrouve effectivement sur les inscriptions de statues naophores de la période saïte, où le propriétaire affirme protéger la divinité afin que celle-ci le protège en retour. Mais là encore, aucune des 85 statues du Nouvel Empire ne porte de mention de ce processus. Enfin, il a été suggéré que ces statues

figurent des individus affairés à porter une statue divine lors d'une procession, matérialisant ainsi leur désir de participer éternellement à ces occasions de contact entre la divinité et les hommes. Et effectivement, les inscriptions de trois statues théophores de cette étude – dont deux appartenant à Senenmout – indiquent que l'individu représenté porte (*rmn*) la divinité et exalte sa beauté (*wts nfr.w*). Il semble donc intéressant de privilégier cette troisième hypothèse.

Cependant, il a été proposé de reprendre l'idée de porter et de manifester la divinité en la retranchant du contexte de la procession divine : par l'efficacité même de sa statue théophore, le personnage offre à la divinité une occasion immédiate de se matérialiser au travers d'une image qui pouvait visiblement recevoir un culte. En effet, une scène de la tombe ramesside d'Ipouy (TT 217) montre un grenier dans lequel une statue théophore semblable à celles de Senenmout fait l'objet d'un culte : l'officiant fait des offrandes au cobra qui est sans doute la déesse Renenoutet, protectrice des récoltes, tenu par un personnage qui pouvait ainsi bénéficier de ces mêmes offrandes. Loin de tout contexte processionnel, cette scène laisse penser que les statues théophores, vraisemblablement placées dans les endroits accessibles des temples comme les cours et les portes, permettaient à l'individu de prendre part au culte et aux offrandes rendus à la divinité dans son temple par les prêtres mais peut être également par les visiteurs auxquels la statue théophore offrait une image divine abordable, à l'inverse de la statue cultuelle enfermée dans l'obscurité du temple.

Ainsi, au travers de ce type de statue, un homme pouvait aspirer à une vie éternelle en partageant celle de la divinité à laquelle il était lié : il est donc permis de penser que ces œuvres matérialisent bien le désir d'une proximité éternelle avec le divin. Cependant, cette étude présente des limites certaines et pour accéder à une meilleure compréhension de ce type statuaire, il serait nécessaire d'inclure dans le champs de la recherche tous les autres types apparentés ainsi que les pièces postérieures au Nouvel Empire qui pourraient témoigner d'une évolution de la signification du geste théophore.

Guillaume Feder.

CHAMPOLLION ET L'EXPÉDITION FRANCO-TOSCANE EN ÉGYPTÉ

Ce compte rendu du dîner-conférence de M^{me} G. Oswald, trop volumineux pour être contenu dans une lettre se trouve en accès direct sur le site Internet de l'association à l'adresse http://www.egyptostras2.fr/docs/pdfs/Champollion_en_Egypte.pdf.

